

Degré d'exploitabilité (inter)culturelle des textes supports proposés dans les manuels du secondaire algérien

Degree of (inter)cultural exploitation of accompanying texts in Algerian secondary school manuals

*LAABAS Mohamed **

Université de Mohamad BOUDHIAF-
M'sila

Département des Lettres et Langue
Française Algérie

laabas.mohamed@univ-msila.dz

AMEUR Azzedine

Université de Mohamad BOUDHIAF-
M'sila

Département des Lettres et Langue
Française Algérie

azzedine.ameur@univ-msila.dz

Résumé:

Le présent article s'inscrit dans une réflexion qui tourne autour de l'usage des textes littéraires dans les manuels scolaires du cycle secondaire. Il vise à réfléchir sur quelques pistes possibles pour mieux appréhender ces textes en classe de FLE aujourd'hui. Les observations effectuées sont centrées sur les textes littéraires recensés pour l'exploitation pédagogique en classe de FLE au cycle secondaire.

Notre article s'inspire de l'approche interculturelle et anthropologique qui le considère comme une passerelle dans les relations avec l'Autre. Elle s'articule autour d'une approche didactique littéraire qui ne vise pas à réduire le texte littéraire à une représentation socio-historique et faire de lui

informations sur l'article

Reçu.

19/04/2023

Acceptation

24/05/2023

Mots clés:

- ✓ manuel scolaire,
- ✓ texte littéraire,
- ✓ dimension interculturelle,
- ✓ classe de FLE.

* Auteurexpéditeur

un témoin d'une évolution historique des mentalités, mais plutôt affirmer l'évolution humaine en tant que totalité et un ensemble.

Abstract

This article is part of a reflection that revolves around the use of literary texts in secondary school textbooks. It aims to reflect on some possible ways to better understand these texts in FLE class today. The observations made focus on the literary texts identified for the pedagogical exploitation of FLE in the secondary school.

Our article is inspired by the intercultural and anthropological approach that considers it as a bridge in relations with the Other. It is based on a literary didactic approach that does not aim to reduce the literary text to a socio-historical representation and to make it a witness of a historical evolution of mentalities, but rather affirm human evolution as a whole and a whole.

Article info

Received
19/04/2023

Accepted
24/05/2023

Keywords:

- ✓ school manual ,
- ✓ literary text ,
- ✓ intercultural dimension,
- ✓ class of FLE.

1. Introduction

Au fil du temps, le rôle de la littérature dans l'enseignement-apprentissage des langues s'est développé de manière très contrastée. Après avoir vécu la gloire et la décadence, le texte littéraire est finalement devenu l'allié incontournable des nouvelles approches d'enseignement-apprentissage du FLE. En effet, les vertus de ce support privilégié font de lui un outil de premier rang en la matière, il constitue un pivot autour duquel le scénario pédagogique se constitue. D'ailleurs, il n'a jamais été absent des classes, il existe à tous les paliers de l'école.

D'un point de vue didactique, le texte littéraire est le plus souvent préféré par les enseignants pour sa dimension instrumentale (langagière). De plus, ce support préféré favorise la démarche didactique qui s'insère dans une perspective interculturelle qui se déroule de façon à placer chaque texte littéraire dans son contexte et à mettre en évidence la question interculturelle en lecture.

Si la production littéraire est considérée une production culturelle, le texte littéraire est transformé désormais en un endroit où les langues et les cultures coexistent. Ce support privilégié appelé dès l'approche communicative « document authentique », en raison de son caractère anthropologique, constitue une source inépuisable de rencontre avec l'Autre. Ainsi, la littérature permet d'étudier l'homme dans sa complexité, sa profondeur et en particulier dans sa vulnérabilité.

Pour l'importance de la dimension culturelle dans la formation des acteurs sociaux et pour l'importance du texte littéraire, une réflexion sur les pratiques pédagogiques de l'école

ayant une relation avec la formation de l'individu devrait avoir lieu. Notre choix est porté sur le cycle secondaire là où l'apprenant acquiert une personnalité scolaire lui permettant de comprendre les savoirs qui lui sont enseignés, les trier, puis les transposer sur ses tâches sociales. Nous sommes donc en droit de nous poser les questions suivantes :

Quelle place la culture de l'Autre occupe-t-elle dans les manuels scolaires du cycle secondaire en Algérie? L'enseignant du secondaire adhère-t-il à un enseignement interculturel qui instaure l'universalité et la cohabitation? Quel défi didactique implique-t-il dans la didactisation de l'interculturalité par le biais du texte littéraire ?

Afin de répondre à ces questions, nous supposons que les manuels de français du secondaire constitueraient des outils pédagogiques riches en éléments culturels pour leur conception récente qui réhabilite le texte littéraire.

C'est une question de déterminer la place réservée à la culture nationale (locale) et celle réservée à la culture étrangère dans les trois manuels scolaires du secondaire (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} AS toutes filières confondues). Comme outil d'investigation, nous avons opté pour une approche analytique.

1. Qu'est-ce qu'un texte littéraire ?

La définition de la littérature a toujours été un sujet du débat, mais il n'y a jamais eu unanimité. Ainsi, afin d'avoir une idée au moins approximative du texte littéraire, il faut préciser les concepts qu'il revêt et les dimensions qu'il recouvre et que nous verrons ci-après : Le texte littéraire a reçu de définitions multiples. Le caractère littéraire qu'il revêt ne cesse d'interpeller les critiques, les didacticiens, les linguistes, etc. Il s'agit d'une création artistique personnelle propre à son auteur qui a une pensée esthétique à traduire, un monde à reconstruire, une intention à démontrer et / ou un objectif à atteindre.

Dans cette optique, Turmel-John nous explicite cette notion comme suit : *« Bien qu'il n'existe pas de définition précise du texte littéraire, trois éléments semblent toutefois faire l'objet d'un consensus. Il s'agit, premièrement, de la reconnaissance par une institution sociale, « une opinion commune » d'une œuvre considérée comme littéraire ; deuxièmement, du caractère fictif de l'œuvre littéraire, contrairement au discours non littéraire, dont le caractère relève, lui, de la réalité, du fonctionnel ; troisièmement, du souci d'une écriture esthétique. Nous appellerons ici « texte littéraire » tout texte relevant de la fiction, écrit avec un souci d'esthétique et reconnu comme tel par une opinion commune ».* (Turmel, 1996, p.52).

En effet, il constitue l'un des meilleurs supports didactiques où se déploient le culturel et l'interculturel. Il se présente comme une passerelle qui mène à la culture de soi et la culture d'autrui. D'après A. Dakhia : *« Il ressort ainsi que le texte littéraire est un univers interculturel par excellence. La littérature y joue le rôle de passeur d'une culture à une autre à la condition expresse qu'on maintienne une distance respectueuse à la fois vis-à-vis de la culture de l'émetteur (celle qui l'a vue naître) et de la culture du récepteur (celle qu'assure la survie de l'œuvre). »* (Dakhia, 2005, p.197).

Le texte littéraire est un document authentique très riche en informations, les didacticiens le considèrent comme : *«Un véritable laboratoire de langue, la littérature est également le lieu de croisement des cultures et l'espace privilégié de l'interculturel. La littérature et le texte littéraire devraient donc s'insérer davantage dans le champ de la didactique des langues pour gagner une place plus cohérente et des fonctions plus opératoires dans l'apprentissage d'une langue et d'une culture étrangère»*.(CUQ, 2003, p 159)

2. Les dimensions du texte littéraire

2.1 Le texte littéraire et la dimension esthétique

La reconnaissance de la littéralité d'un texte dépend de sa capacité à pénétrer dans l'esprit des lecteurs. Les meilleurs serviteurs d'une langue sont les auteurs qui la manipulent et, ce faisant, la plus grande exploitation de son potentiel et la production d'un ensemble de mots de chefs-d'œuvre. En effet, le discours littéraire est un discours de beauté et de rhétorique dans lequel la chose se présente différemment et les paroles ne disent pas tout.

2.2 Le texte littéraire et la dimension linguistique

Le texte littéraire est considéré comme une véritable charge langagière. Sa spécificité linguistique est indéniable. Pour chaque mot, pour chaque formulation phrastique, il y a un nombre incalculable de lectures et d'interprétations. La langue littéraire se différencie de celle du texte scientifique et de la langue du dictionnaire par l'usage bon et beau.

2.3 Le texte littéraire et la dimension culturelle

La dénomination culture/texte littéraire est ambiguë. D'après une conception critique, le texte littéraire est le carrefour des cultures et le reflet de la société par excellence. Pour M. Abdallah-Prétceille et L. Porcher: *«La littérature c'est l'humanité de l'homme, son espace personnel. Elle rend compte à la fois de la réalité, du rêve, du passé et du présent, du matériel et du vécu. Il faudrait probablement qu'elle s'enseigne sous des formes neuves, inédites, correspondant aux besoins des hommes aujourd'hui»*.(Abdallah-Prétceille et Porcher, 1996, p.138)A cette affirmation s'ajoute celle de L. Collès qui estime que : *«Le texte littéraire comme un regard qui nous éclaire, fragmentairement, sur un modèle culturel. La multiplicité des regards nous permettra de cerner petit à petit les valeurs autour desquelles celui-ci s'ordonne»*.(Collès,1994, p.20).

Dans cette perspective, le texte littéraire se présente comme la voie suprême qui conduit à la culture de soi et à la culture des autres.

3. Texte littéraire et interculturalité

Le texte littéraire est considéré comme le fruit d'un contexte socioculturel bien précis. Son unité ne doit pas se réduire à un seul et simple art de s'exprimer, la littérature est le discours linguistique d'inspiration, elle doit être représentative de la culture. Dès des temps immémoriaux, le texte littéraire, plus précisément, a été le porte-parole d'une idéologie ou d'une société tout en la représentant ou en la symbolisant. Son pouvoir de résistance et d'existence constitue le fondement de sa puissance. Dans cette perspective, Besse dit: *«toute société développe, par réflexion sur son expérience du monde et du langage, des savoirs où elle codifie cette expression et qui concourent à sa transmission. La littérature orale ou écrite, parce qu'elle résulte d'un travail sur son expérience, nous paraît être un de ces savoirs, peut-*

être le premier, car, que seraient la Religion, le Droit, la Morale, ou même la Grammaire, sans les textes littéraires qui les fondent, les représentent ou les exemplifient.»(Besse 1982, p.31).

Il ressort de ce qui précède que la littérature constitue l'instrument ultime pour la transmission des connaissances codifiées d'une société donnée.

D'après M. Abdallah-Pretceille et L. Porcher: *« la littérature est un universel singulier. Elle incarne emblématiquement cette articulation entre l'universalité et la singularité.»*(Abdallah-Pretceille et Porcher, 1996, p.142-143). Il nous apparaît donc que toute exploitation didactique du texte littéraire doit s'appuyer sur les enjeux de ses deux entités composantes, c'est-à-dire sur son universalité et sa singularité. M. Abdallah Pretceille et Porcher expliquent cet enjeu en affirmant qu' *«un universel singulier est une réalité (matérielle ou symbolique) qui existe partout, et que chaque société interprète pourtant à sa manière, différente de toutes les autres.»*(Abdallah Pretceille et Porcher, 1996, p.142).

Dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère, la lecture d'un texte littéraire se réfère à une certaine liberté d'interprétation reposant sur les mots contenus dans le texte. En fait, notre approche met l'accent sur l'intérêt culturel (par rapport aux autres codes constituant l'unité du texte littéraire) que l'enseignant doit tenir en compte dans son exploitation du texte littéraire. S'ouvrir sur la culture de l'Autre: *«c'est donc déjà prendre conscience de ce que la langue et la culture se décodent l'une à travers l'autre et que du contexte de culture dépend la signification. (...) En second lieu, (cela) signifie que l'on s'engage dans une démarche inductive afin de relier un signifiant culturel plus vaste.»*(Giust-Desprairies et Müller, 1997, p.92).

La pratique littéraire suppose un savoir-penser culturel et a pour but de construire l'identité-même de l'élève. Ainsi, la compréhension culturelle d'un texte littéraire nécessite une compétence constante de savoir-accepter la culture cible comme un échange entre la langue et la culture, une condition nécessaire à la compréhension progressive d'un texte.

Ce savoir-penser interculturel se réalisera davantage que le croisement de visions qui se multiplieront.

L'intérêt de cette nouvelle approche se concentre non plus sur la conscience de l'auteur, ou sur le texte lui-même et pour lui-même, mais sur les conditions dans lesquelles il s'exprime. L'énoncé littéraire suppose une «institution discursive», un vrai nœud d'échange entre le texte, la culture et la représentation du lecteur.

La littérature francophone présente un univers ou une vue panoramique de multiples représentations et traditions. Cette mutation permanente des œuvres littéraires retenues impliquera l'émergence d'une pratique réelle et concrète de ce savoir-penser interculturel dans laquelle l'enseignant laisse la liberté à l'apprenant d'émettre et formuler des hypothèses de lecture, et de se manifester dans le contexte singulièrement profond ou exclusivement extériorisé du texte.

Le degré de compréhension et d'interprétation du lecteur d'un texte littéraire dépend de la suprématie qu'il aura de son savoir culturel précédent. Tenir compte des enjeux didactiques et culturels d'un texte littéraire ne permet pas une omniprésence du référent culturel de l'enseignant aux dépens de la vision personnelle de l'apprenant. Parallèlement à cette conception fonctionnaliste, il ne faut jamais négliger le statut ontologique du lecteur-participant, son imaginaire et son autonomie d'interprétation qui sont les principaux catalyseurs permettant d'accepter le monde dans sa diversité.

4. Place des textes littéraires dans les manuels du cycle secondaire

4.1 Modalités de travail

Remettre en question la place donnée aux textes littéraires dans les manuels du cycle secondaire nous a conduits à opter, dans un premier temps, pour une analyse du contenu. C'est pourquoi nous avons mis en place une grille de «balayage» des manuels.

Notre analyse se déroule comme suit :

- 1-L'inventaire des textes littéraires présents dans les manuels.
- 2-Répartition de l'ensemble des textes selon des critères significatifs (auteur, récurrence (nombre d'extraits),
- 3- Répartition des auteurs selon leur origine.
- 4-Classement des textes littéraires selon leur type

4.2 Corpus étudié

Notre recherche nous a permis de conserver un corpus de trois manuels utilisés au cycle secondaire distribué comme suit :

Cycle secondaire	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
Nombre de manuels	1	1	1	3

4.3 Représentations des textes littéraires dans les trois manuels

4.3.1 Les supports textuels

Le recensement réalisé nous a permis d'identifier le nombre de textes littéraires qui apparaissent dans les manuels du secondaire et leur proportion par rapport au vaste champ des supports textuels à savoir: le texte argumentatif, le texte narratif, le texte historique, le texte exhortatif, les articles de presse, etc.

Tableau 1: répartition des supports textuels présents dans les trois manuels du secondaire.

Supports textuels	Occurrences	Pourcentage
Textes littéraires	93	30.69 %
Textes scientifiques (expositifs/informatifs)	75	24.75 %
Textes argumentatifs	51	16.83 %
Articles de presse	39	12.87 %
Textes historiques	27	08.91 %
Textes exhortatifs (l'appel)	18	05.95 %

Degré d'exploitabilité (inter)culturelle des textes supports proposés dans les manuels du secondaire algérien

Le recensement réalisé montre que les textes littéraires présentent 93 occurrences, soit 30.69 % du total des supports de texte dénombrés dans les manuels répertoriés. Les textes scientifiques (dits expositifs / informatifs) se trouvent en nombre de 75, soit 24.75 % de l'ensemble des textes contre 51 occurrences pour les textes argumentatifs, soit 16.83 %. Les articles de presse occupent le quatrième rang avec 39 textes, soit 12.87 % de la totalité des extraits recensés. Les textes d'histoire sont au nombre de 27 occurrences, soit 08.91 % de l'ensemble des supports textuels. Les textes de type exhortatifs ne comportent que 18 textes, soit 05.95 % de la totalité de ces supports.

4.3.2 Le genre

Nous avons réparti les textes littéraires dénombrés par genre comme suit:

Tableau 2: répartition des textes littéraires par genre

Genres littéraires	Occurrences	Pourcentage
Roman	58	62.37 %
Poésie	23	24.74 %
Théâtre	5	05.37 %
Nouvelle	4	04.3 %
Fable	3	03.22 %

Dans les manuels consacrés à l'apprentissage du français langue étrangère, le genre romanesque prend la tête et occupe la première place avec 58 occurrences, soit 62.37 % de la totalité des textes littéraires recensés. La poésie se décline en 23 poèmes, soit 24.74 % de l'ensemble des textes littéraires recensés dans les manuels du cycle secondaire. Le genre théâtral se classe au troisième rang avec 05 occurrences, soit 05.37 % de l'ensemble des textes inventoriés. La nouvelle est uniquement représentée par 4 textes, soit 04.3 % du total des textes littéraires dénombrés. La fable vient en dernière position avec 03 occurrences, soit 03.22 % de l'ensemble des textes littéraires recensés.

4.3.3 L'époque

Le tableau ci-dessous montre une distribution globale des textes en fonction de l'époque, ainsi que le nombre d'auteurs et leurs occurrences.

Tableau 3: Répartition des textes littéraires en fonction de l'époque

Littératures	Nombre d'auteurs	Pourcentage	Occurrences	Pourcentage
XVII ^{ème} siècle	2	03.45 %	4	04.3 %
XVIII ^{ème} siècle	2	03.45 %	4	04.3 %
XIX ^{ème} siècle	20	34.48 %	38	40.86 %
XX ^{ème} siècle	34	58.62 %	47	50.54 %

La lecture de ce tableau montre que la littérature du XX^{ème} siècle est figurée par 47 occurrences, soit 50.54 % de tous des textes littéraires dénombrés avec un nombre de 34 auteurs, soit 58.62 % du total des écrivains. La littérature du XIX^{ème} siècle vient au deuxième

rang avec 38 occurrences, soit 40.86 % de l'ensemble des textes littéraires recensés avec un nombre de 20 auteurs, soit 34.48 % de la totalité des écrivains. Les littératures du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle sont seulement représentées par 04 occurrences pour chacune, soit 04.3 % du total des textes littéraires inventoriés. Les auteurs sont 04 (2 pour chaque littérature), soit 03.45 % de l'ensemble des écrivains dénombrés.

4.3.4 La nationalité littéraires des auteurs

Pour approfondir plus notre recherche, nous avons identifié et classé ces textes littéraires par auteur comme suit:

Tableau 4: Répartition des textes littéraires recensés par auteur

Nom de l'auteur	Occurrences	Nom de l'auteur	Occurrences
Guy de Maupassant	11	N. Tidafi	1
B. Buzzati	5	H. Bachir	1
Victor Hugo	4	D. Amrani	1
J. Prévert	4	N. Guendouz	1
J. de la Fontaine	3	G. Flaubert	1
Voltaire	3	Ahmed Taleb Ibrahimi	1
Mohamed Dib	3	C. Baudelaire	1
V. L'Isle-Adam	3	Diderot	1
E. Zola	2	A. Chédid	1
Mouloud Feraoun	2	J. Verne	1
Tahar Ben Jelloun	2	H. de Balzac	1
T. Gautier	2	M. Boulanouar	1
Boualem Bessaih	2	Montesquieu	1
C.F. Ramuz	2	Z. Zerari	1
E.M. Cioran	2	M. Pagnol	1
H. Boulezhar	1	G.G Marquez	1
R. Queneau	1	M. Jacob	1
J. Tardieu	1	Barbara	1
E. Fromentin	1	Kateb Yacine	1
M. Jeury	1	K. Reed	1
A. Gréki	1	D. Pennac	1
P. Loti	1	M.F. Guillard	1
R. Frison Roche	1	H. Plove Craft	1
J. Lorrain	1	J. Cocteau	1
M. Hadad	1	B. Dylan	1
Saki	1	R. Lewis	1
E. Carles	1	A. Le Braz	1
B. Stoker	1	N. Gogol	1

Degré d'exploitabilité (inter)culturelle des textes supports proposés dans les manuels du secondaire algérien

P. Boulle	1	F. Amrouche	1
-----------	---	-------------	---

Dans une tentative de répartir les auteurs en fonction de leur nationalité littéraire, nous avons établi le tableau ci-dessous :

Littératures	Nombred'auteurs	Pourcentage	Occurrences	Pourcentage
Littérature française	33	56.9 %	63	67.74 %
Littérature maghrébine	17	29.31 %	22	23.65 %
Littératures francophones	8	13.79 %	8	08.60 %

La lecture de ce tableau montre que les textes littéraires présents dans les manuels recensés sont généralement français, avec 63 textes, soit 67.74 % de la totalité des textes dénombrés. Les auteurs sont au nombre de 33, soit 56.9 % du total des écrivains. La littérature maghrébine se compose de 22 occurrences, soit 23.65% avec 17 auteurs, soit 29.31 % de tous les écrivains qui figurent dans les trois manuels du secondaire. Les autres littératures francophones ne figurent que dans 08 textes soit 08.60 % avec un nombre de 8 auteurs, soit 13.79 % de l'ensemble des auteurs inventoriés dans ces manuels.

4.4 Analyse des données recueillies

Une analyse approfondie des données collectées nous permet d'observer et de noter les points suivants:

1. De prime abord, nous constatons que le texte littéraire occupe une place reconnue dans les manuels consacrés à l'apprentissage de la langue française au cycle secondaire. La légitimité de son existence est justifiée par sa puissance linguistique (un support langagier extrêmement riche). Or, le nombre de textes littéraires présents dans les manuels répertoriés ne se réfère pas à sa véritable place parmi le vaste champ des supports textuels dénombrés. Le genre poétique, par exemple, est souvent écarté sans questions ni notes explicatives. Nous avons observé que la grande majorité des poèmes se trouvent souvent à la fin du manuel (comme des activités récréatives).
2. Nous avons remarqué que le genre théâtral n'existe que dans le manuel de la deuxième année secondaire à la différence de l'omniprésence du genre romanesque dans les trois manuels examinés. Selon les concepteurs du programme, Ce genre littéraire permet de développer des habiletés et des compétences plurielles chez les apprenants d'une part et d'autre part, il crée une certaine vitalité dans le cours du FLE.
3. La suprématie de la littérature française reflète le penchant des concepteurs du programme qui considèrent cette littérature comme modèle de la langue française des

natifs. Or, cette littérature est neutralisée de toute culture en contraste avec la littérature maghrébine (en particulier la littérature algérienne d'expression française) qui est souvent enracinée dans la réalité culturelle algérienne.

4. Dans le but de mettre à jour les connaissances des apprenants en matière littéraire, et de surmonter les difficultés linguistiques liées le plus souvent à la charge langagière des textes littéraires antiques (du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle), la littérature du XX^{ème} siècle est fortement présente dans tous les manuels destinés à l'apprentissage du français au cycle secondaire.

5. Place de l'interculturel dans les instructions officielles

Langue et culture ont des liens intimes. C'est à ce rapport qui se forme cette entité (langue-culture) que l'interculturel (voire l'approche interculturelle) a vu le jour. L'apprentissage d'une langue étrangère, signifie se mettre en contact avec une nouvelle culture et s'ouvrir sur l'espace culturel d'autrui. Donner de l'espace à une langue, c'est donner, nous semble-t-il, de la valeur à la culture. De fait, nous montrerons d'ailleurs la place institutionnelle attribuée à la langue française et à l'interculturel.

6. Le statut de la langue française dans le système éducatif algérien

La lecture des instructions officielles nous conduit à évoquer la place accordée par le programme du cycle secondaire au français en Algérie. En effet, la langue française a occupé plusieurs places en Algérie (en particulier au sein du système éducatif) depuis l'officialisation et l'étrangéité jusqu'à la renaissance et a souffert d'une attitude ambivalente vis-à-vis de lui comme en témoigne Morsly « (...) nous dirons que l'attitude à l'égard de la langue française nous semble être le reflet d'un antagonisme profond entre deux forces : attraction et répulsion. Tout se passe en effet, comme si on voulait, à la fois dévaloriser (voire rejeter) la langue française, cette dévalorisation permettant « de régler ses comptes avec elle » et conditionnant par là même la promotion et la revalorisation de la langue nationale. » (Morsly, 1984, p.23).

1. Officialisation:

Établi en tant que langue officielle dans le système d'éducation (de la colonie) depuis l'arrivée de la colonisation française en Algérie (1830).

2. Etrangéité:

Après l'indépendance, la langue arabe s'est retrouvée dans l'enseignement algérien et au pouvoir en tant que langue nationale en reléguant la langue française¹ à une position secondaire en tant que langue étrangère.

Au début des années 70, un phénomène d'arabisation ou encore de généralisation de l'arabisation dans tous les paliers scolaires venait d'émerger, un procédé qui valorise davantage la langue arabe que les autres langues étrangères (notamment la langue française).

3. Renaissance:

En 1999, le président Abd El Aziz BOUTEFLIKA (cité par BENSEKAT, 2008, p.46) a mis un terme à cette loi qui généralise l'arabisation en déclarant: « (...) nous

n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française.»

A travers ces propos, nous pouvons affirmer que la langue française a retrouvé sa place institutionnelle en devenant le phénix de l'éducation algérienne.

7. Place de l'interculturel dans les manuels du cycle secondaire

Le manuel scolaire est un outil didactique inappréciable qui met en œuvre ce qui était auparavant préconisé par les concepteurs du programme. Conformément à ce qu'est assigné comme objectif interculturel dans les instructions officielles, nous avons constaté une forte présence de la culture de l'Autre (notamment la culture française) dans les manuels consacrés à l'apprentissage de la langue française du cycle secondaire.

En somme, les tableaux statistiques et la lecture analytique des manuels dénombrés le montrent bien, le texte littéraire est présent dans les trois manuels. Cette constatation confirme qu'il ne semble plus possible de marginaliser ou négliger ce document dans l'intégralité d'un ensemble pédagogique. Les choix sont variés, tant par la forme que par la thématique du texte, et les différents genres littéraires y sont représentés. Les concepteurs des manuels focalisent leurs choix sur les auteurs contemporains pour offrir une image récente de la littérature, ancrée dans le présent et au plus près des apprenants. Et la place accordée à la francophonie correspond au positionnement actuel du secteur institutionnel algérien qui souhaite réhabiliter plusieurs auteurs nationaux.

La littérature apparaît maintenant comme un support pédagogique approprié et légitime pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. En paraphrasant E. Riquois qui estime que « *le texte littéraire en tant qu'objet appartenant au patrimoine culturel d'un pays, il permet d'aborder des domaines de connaissances culturelles qui peuvent constituer des modes d'identification sociale.* » (Riquois, 2009, p. 38) Les manuels de français du secondaire sont des outils importants pour observer les utilisations de la littérature dans les pratiques pédagogiques actuelles, ils offrent aussi des exploitations pédagogiques qui marquent des représentations de la littérature d'une autre époque.

Il est très important que les enseignants approfondissent les connaissances linguistiques et culturelles des pays de lesquelles ce texte littéraire découle. Chaque texte littéraire base son écriture et sa signification sur la connaissance et la communication des langues qui traversent la zone culturelle de laquelle l'auteur provient. Si nous ne considérons pas la dimension culturelle comme une conception basique dans une approche textuelle, nous aurons échoué dans sa véritable valeur littéraire et esthétique.

Travailler l'interculturel est doublement favorisé :

1- La comparaison entre deux littératures consiste à identifier les indices culturels de similitude et de dissimilitude entre deux miroirs d'une même communauté ou de plusieurs communautés.

2- L'acceptation de l'Autre commencerait par la comparaison de nos attitudes, nos représentations aux autres. Cette attitude de comparaison confère de la valeur esthétique à chacune des littératures. «*La rencontre avec l'Autre est au cœur de la démarche comparatiste. En effet, la reconnaissance de soi passe par le miroir de l'Autre et la connaissance de l'Autre passe par le miroir de soi.*» (Giust-Desprairies, 1997, p.92).

Tout ceci rendra possible l'accès non seulement à une compétence linguistique et civilisationnelle, mais également à une vraie compréhension de l'Autre comme le pont d'intercompréhension s'ouvrant aux autres horizons culturels.

Conclusion

A l'issue de cet article, nous pouvons dire que le texte littéraire présente un champ potentiellement riche d'exploitation pédagogique, il offre aux apprenants des activités originales et intéressantes, que ce soit dans le domaine de l'interculturel ou de la compétence langagière, il permet à l'apprenant de développer une autonomie qui lui sera indispensable à l'extérieur de classe. Cependant, le travail sur la littérature, en tant qu'objet d'enseignement, exige une prise en compte du niveau des élèves et les difficultés linguistiques, culturelles et cognitives figurées dans le texte.

En effet, le texte littéraire devient un outil privilégié de représentativité historique, culturelle et sociale. La classe de langue devient ainsi un lieu dans lequel se rejoignent la culture de l'apprenant et la culture de la langue à enseigner. La manifestation de la culture de l'Autre s'exprime par cet outil de classe qu'est le texte.

Il est important de signaler que le texte est d'abord un instrument de culture et de socialisation, il permet d'accorder de plus en plus d'importance à la culture de l'apprenant tout en s'ouvrant à la culture universelle, parce que la mondialisation l'impose et l'exige, il est également utilisé pour reproduire la société.

Enfin, l'enseignant ne communique pas seulement avec l'apprenant, mais également et surtout avec le texte - objet de l'enseignement - et les données culturelles qui composent son tissu. Il doit jouer et accomplir son rôle en tant que vecteur interculturel qui doit concevoir que l'apprenant vient à l'école pour forger son identité, qui lui permettra de devenir un citoyen doté d'un avenir plus radieux.

Bibliographie:

- ABDALLAH-PRETCEILLE M. et LPORCHER, 1996, *Éducation et communication interculturelle*, PUF, Paris, p.138.
- ABDALLAH-PRETCEILLE M. et LPORCHER, 1996, *Éducation et communication interculturelle*, PUF, Paris, p.142-143
- BENSACKET. *La loi d'Orientation sur l'Education Nationale (n°08-4 du 23 janvier 2008, chapitre I, art. 2)*
- BESSE. H, 1982, *Quelques réflexions sur le texte littéraire et ses pratiques dans l'enseignement du français langue seconde ou langue étrangère*, Trèflen° 9, Lyon, p.31

Degré d'exploitabilité (inter)culturelle des textes supports proposés dans les manuels du secondaire algérien

- COLLES, L., 1994, *Littérature comparée et reconnaissance interculturelle*, Boeck, D., Bruxelles, p.20
- CUQ. J. P, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Edition JPMsa, Paris ;
- DAKHIA.A, *Dimension pragmatique et ressources didactiques d'une connivence culturelle en FLE*, Thèse de doctorat, Université de Batna, 2005, p.197.
- Jean Pierre CUQ, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International, 2003, P.159.
- GIUST-DESPRAIRIES.F et MULLER.B, 1997, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*, Anthropos, Paris,p.92

- GIUST-DESPRAIRIES.F et MULLER.B, 1999, *La culture de l'Autre*, Anthropos, Paris ; p.92
- *Guides des manuels de Français du cycle secondaire les trois niveaux.*
- *Manuels scolaires de Français du cycle secondaire (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}) toutes les filières.*
- MORSLY.D, 1984 :« *La langue étrangère. Réflexions sur le statut de la langue française en Algérie* », in *Le français dans le monde*, n°189, Horizons Maghreb,p.23.
- RIQUOIS.E, *Pour une didactique des littératures en français langue étrangère : Du roman légitimé au roman policier*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2009, p. 38
- Turmel.J.P, 1996, *Le texte littéraire en classe de seconde ou étrangère*, Québec français, n°100, p.52.